

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° I-2959

présenté par  
M. Juvin

-----

### ARTICLE 29

À l'alinéa 57, substituer à la référence :

« article L. 720-22 »

la référence :

« article L. 722-20 »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à corriger une erreur matérielle portant sur une référence.